

MAISON FAÇADE EFFET CREPI

Mastic neutre, monocomposant à base de résines acryliques & charges granulées

DESTINATIONS

- Joints de murs ou de cloisons et rebouchage de fissures sur supports recouverts de crépis.
- Raccordement sur la plupart des supports recouverts de crépis (béton, brique, bois plâtre...)

BENEFICES

- **Imite l'aspect crépi grâce à ses charges granulées.**
 - **Anti-fissures**
-
- Convient en **intérieur et en extérieur.**
 - **Peut être peint** après séchage (48h minimum, faire des essais au préalable).
 - **Elasticité permanente et durable.**
 - **Excellente résistance aux UV et aux intempéries, à l'humidité et au vieillissement.**

CARACTERISTIQUES

Couleur	Crépi ton pierre
Formule	Mastic mono composant à base de résines acryliques & charges granulées
Etiquetage de danger	NON
Conditionnement	Cartouche de 280ml
Consommation	15 mètres de joint
Conservation	18 mois avant ouverture, 3 mois après ouverture Tenir à l'abri du gel
Temps de séchage	1h en surface, 48h au cœur du joint
Température d'application	+5°C à +40°C
Résistance température après application	-40°C à +80°C
Nettoyage des outils	à l'eau

MISE EN OEUVRE

- Le support doit être propre, dégraissé, sec et dépoussiéré.
- Couper l'extrémité de la cartouche avec le **Cutter&Lisseur de Rubson**.
- Visser dessus la canule et couper le bout en biseau à la largeur du joint souhaité.
- Appliquer le mastic avec le **Pistolet pliable de Rubson** en poussant vers l'avant
- Enlever l'excédent du mastic et lisser le joint avec le **Cutter &Lisseur de Rubson**.
- Revisser le bouchon sur la canule pour prolonger la conservation.
- Nettoyer immédiatement les outils et la canule avec un chiffon humide.



Expert de l'étanchéité depuis 1957

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 09 69 32 09 30 ou sur le site <http://mysds.henkel.com>

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France pour toute utilisation du produit non conformes aux recommandations visées dans le présent document et/ou en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale.

La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire

Élimination des déchets : Restes de produit durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080410.

HENKEL France

161, rue de Silly

92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)
